

Procès-Verbal

Conseil municipal du

Mercredi 2 Juillet 2025 à 20H

L'an deux mil vingt-cinq, le 2 juillet à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Chenecey-Buillon s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Mme Laurence BREUILLOT pour la session ordinaire du mois de Juin.

Etaient présents : Laurence BREUILLOT, Daniel BRANCHER, Julien GUYONNEAU, Geneviève TISSERAND, Mr Gilles FORT, , Mr Denis REVILLARD, Céline VANOTTI, Mr Benoit MEYER, Mr Jacques MOREL, Didier ROULIN, Vincent VANHUFFEL

Etaient absents excusés : Mme Christine CULOT (procuration Daniel BRANCHER)

Il a été procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil. Mr Denis REVILLARD ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

ORDRE DU JOUR

1. **Approbation du PV du mois de juin 2025**
2. **Urbanisme**
3. **Logement la poste : location**
4. **Renouvellement de Bail Gaec des Granges sapin**
5. **Redevance eau et nouvelles redevance agence de l'eau à compter du 1^{er}/01/25**
6. **Travaux : rue de l'Eglise et impasse combe marin**
7. **Vente de parcelles communales**
8. **Hommage Bernard Gauthier et dénomination d'une placette en son nom**
9. **Sortie aînés de septembre et organisation**
10. **Animation la Belle Colette les 4 et 5 juillet**
11. **Divers**

Le Maire demande d'ajouter un point complémentaire qui est une décision modificative sur le budget eau : Approbation par le conseil.

1. Approbation du PV du mois de juin 2025 :

le PV est approuvé par le secrétaire

2. Urbanisme

- DP M. Jerome Gauthier : réfection mur de soutènement au Granges Mathieu.
Et DP Rue combe Tollin : ouverture de mur et pose d'un portail.
- DP TP Clément : rue combe Tollin mise à niveau plate- forme, création mur banché, plantation de haie, et pose d'un portail.
- DP Meyer Raymond rue de l'ancienne fontaine : Changement des velux et pose d'une PAL

3. **Décision modificative budget eau**

Compte tenu d'une facture de travaux à régler à l'entreprise TP Clément Caillard de 17 462 euros, il est nécessaire de récupérer 8 744,64 euros sur le chapitre 21.

Nécessite de prendre sur excédent de fonctionnement 2 550 euros et 3350 sur excédent d'investissement. Les 2 850 euros manquants seront pris sur le budget communal

Délibération : unanimité

4. **Logement la poste : location**

La candidature de Monsieur Dylan Roland employé SARL Tisserand est retenue pour un bail précaire de 3 ans renouvelable. La location débutera mi-juillet pour un loyer de 350 euros avec un mois de loyer de dépôt de garantie.

Délibération : Unanimité

5. **Renouvellement du contrat de Bail à ferme Gaec des Granges sapin**

(N° des parcelles C88/C442/C443/C450/C972/C1018/C1080/C1349/AH99)

Le Bail à ferme lieudit « sur la Forge » qui avait été renouvelé à au GAEC des Granges du Sapin par décision du Conseil municipal du 5 février 2025 doit faire l'objet d'une modification étant donné la vente de la partie constructible d'environ 40 ares de la parcelle 0C 1367 à déduire de la surface initiale de 3 hectares 56 ares.

Ce nouveau bail de 3 hectares 21 ares s'établit pour un montant de 149,18 euros par an (sur la base des tarifs préfectoraux de 2024) avec l'accord de Raphaël Bonzon représentant du GAEC.

Délibération : Unanimité

6. **Redevance eau et nouvelles redevance agence de l'eau à compter du 1^{er}/01/25**

Les redevances pour pollution d'origine domestique et pour modernisation des réseaux de collecte sont substituées par 2 nouvelles redevances depuis le 1^{er} janvier 2025

- Une redevance consommation d'eau potable au tarif de 0,43 euros/m³ (tarif fixé par l'agence de l'eau)
- Une redevance performance des réseaux : tarif 0,01 euros/m³ (tarif fixé par l'agence de l'eau)
- **Délibération : Unanimité**

7. **Travaux : rue de l'Eglise et impasse combe marin**

Rue de l'Eglise : Une réunion publique d'information sur le démarrage des travaux de la rue a eu lieu le 25 juin 2025 avec les riverains, le Cabinet Au-Delà du Fleuve, les entreprises retenues et la Commune. Les travaux commenceront courant septembre 2025 pour une durée de 7 mois.

Par ailleurs, La commune s'engagera avec la LPO pour une prestation de mise en place de nichoirs en lien avec les enfants du périscolaire

Impasse Combe Marin : Les travaux d'assainissement sont terminés.

La viabilisation eau et assainissement de la nouvelle parcelle communale à vendre n'a pas eu d'impact sur le budget. Le budget a été respecté.

8. Vente de parcelles communales

- Monsieur DUMARQUEZ a fait une demande d'acquisition d'une partie de la parcelle AH31 Rue des Eminguettes qui jouxte sa propriété.
Sa demande sera étudiée lors d'un prochain Conseil Municipal après échanges sur site avec le maire et les adjoints

9. Hommage Bernard Gauthier et dénomination d'une placette en son nom

- Pour rendre hommage à Bernard Gauthier décédé en aout 2024 et conseiller municipal de 2001 à 2024, il a été proposé de donner son nom à une placette située sur le parcours découverte en pleine nature « chemin de l'Espercette » canton sur roche. Une plaque commémorative sera mise en place courant septembre lors d'une cérémonie commémorative.
- **Délibération : Unanimité**

10. Sortie des aînés de septembre et organisation

La journée se déroulera le 17 septembre 2025 sur la Commune d'Arbois.

Programme de la journée : Déjeuner à la Taverne de la Finette ensuite visite du Musée Pasteur et pour terminer la journée dégustation dans une fruitière.

Les modalités financières de la journée sont :

- Pour les aînés de plus de 70 ans : 30,00 euros par personne avec un reste à charge de 16,30 euros pris en charge par la Commune
- Pour les moins de 70 ans : 46,30 euros par personne
- Le transport dont le coût est de 495 euros est pris en charge en totalité par la Commune pour tous les participants.

Délibération : Unanimité

11. Animation la Belle Colette les 4 et 5 juillet

Programmation culturelle de 17H à 22H30 au centre périscolaire

12. Divers

Secrétariat de Mairie :

Suite au non renouvellement du contrat de Christine Mongenet pour des raisons personnelles au 1^{er} septembre, Charlotte assurera la comptabilité de la commune. Son nombre d'heures passera à 18H à compter du 1^{er} septembre. Actuellement elle occupe son poste à hauteur de 10H.

Congés d'été

Le secrétariat de mairie sera fermé du 4 au 23 août 2025.

Permanence des élus jusqu'au samedi 19 juillet et reprise le samedi 23 août

Fin de séance 22 H 00.

Le Maire,
Laurence BREUILLOT



